



## AMIS DE LA FORÊT DE RETZ (A.FO.RETZ)

[www.amis-foret-retz.fr](http://www.amis-foret-retz.fr)

### Adresse postale de

### l'Association :

Monsieur Hubert DUPRONT  
Secrétaire  
3 Place de l'Ecole  
02600 Villers-Cotterêts

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901 - N° W02400266 - 14 août 1975  
agrée au titre de l'article 40 de la Loi du 10 juillet 1976 relative à la Protection de la Nature  
arrêté du Préfet de la région Picardie en date du 16 juillet 1986  
Membre de la Fédération Nationale des Sociétés des Amis des Forêts Françaises

Présidente : Mme Ginette COLPIN-LAGIEWKA 11 rue St Léger 60123 Eméville  
Trésorier : Mr Michel Sinet 20 rue des Grès de Beauchamp 02600 Villers-Cotterêts

L'association des **AMIS DE LA FORÊT DE RETZ (A.FO.RETZ)**, fondée en 1975, association sans but lucratif conformément à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, a pour objet :

- la sauvegarde de l'intégrité du massif de la Forêt de Retz,
- la protection de ses sites et de leurs abords, de ses futaies, de sa faune et de sa flore,
- le maintien de la propreté des lieux et leur bon entretien, condition indispensable de la réputation touristique de la Région,
- la protection contre tous les empiètements (autoroutes, élargissement des voies actuelles pour les rendre accessibles aux automobiles, emprise des ouvrages publics, etc.),
- l'amélioration des moyens de prévention et de défense contre les incendies,
- l'éducation du public en vue de lui faire prendre en considération les impératifs forestiers touchant au respect de la végétation, de la flore et de la faune en coopération avec les associations de défense de la nature, l'Université, les médias.

---

### COTISATION 2012

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse précise \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le montant de ma cotisation pour l'année 2012  
(par chèque à l'ordre de l'Association des Amis de la Forêt de Retz)

COTISATION ANNUELLE (comprenant notre bulletin, « Les Echos de la Forêt de Retz »)

**Membre individuel : 12€**

**Cotisation familiale : 15€**

Fiche à retourner complétée et accompagnée du montant de la cotisation à :

Monsieur Michel Sinet, Trésorier de l'A.FO.RETZ  
20 rue des Grès de Beauchamp 02600 Villers-Cotterêts

La cotisation est due pour l'année civile.